

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Institutions & Pouvoirs publics](#) > [Cycle Veille M3 / Adaptation au changement climatique : ces points de bascule déjà brûlants](#) > [Veille M3 / La TRACC : un nouvel outil pour anticiper et construire des politiques partagées d'adaptation](#)

VEILLE M3 / LA TRACC : UN NOUVEL OUTIL POUR ANTICIPER ET CONSTRUIRE DES POLITIQUES PARTAGÉES D'ADAPTATION

< [Retour au sommaire du dossier](#)





ARTICLE

Commandée en 2022, la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) est désormais opérationnelle.

À quoi sert ce nouvel outil de mesure et de projection, et quelles perspectives ouvre sa mise en œuvre ?

Tag(s) : Cadre de vie, Développement durable, Climat, Veille M3, Adaptation

Date : 27/08/2024

En jeu, une mise en mouvement des acteurs économiques et publiques par la publication d'un scénario officiel commun

Après avoir comparé les stratégies d'adaptation de plusieurs pays, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable préconisait en 2022 que la France se dote d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Pour réaliser ce travail, le ministère en charge de la transition écologique s'est appuyé sur les données scientifiques disponibles — en particulier celles du GIEC.

Rendue publique en 2023, puis soumise à consultation, la TRACC doit permettre de « calibrer et d'harmoniser l'ampleur des dispositifs d'adaptation au changement climatique et de les décliner localement ». Elle a servi de fondement pour élaborer le nouveau Plan national d'Adaptation au Changement climatique (PNACC 3).

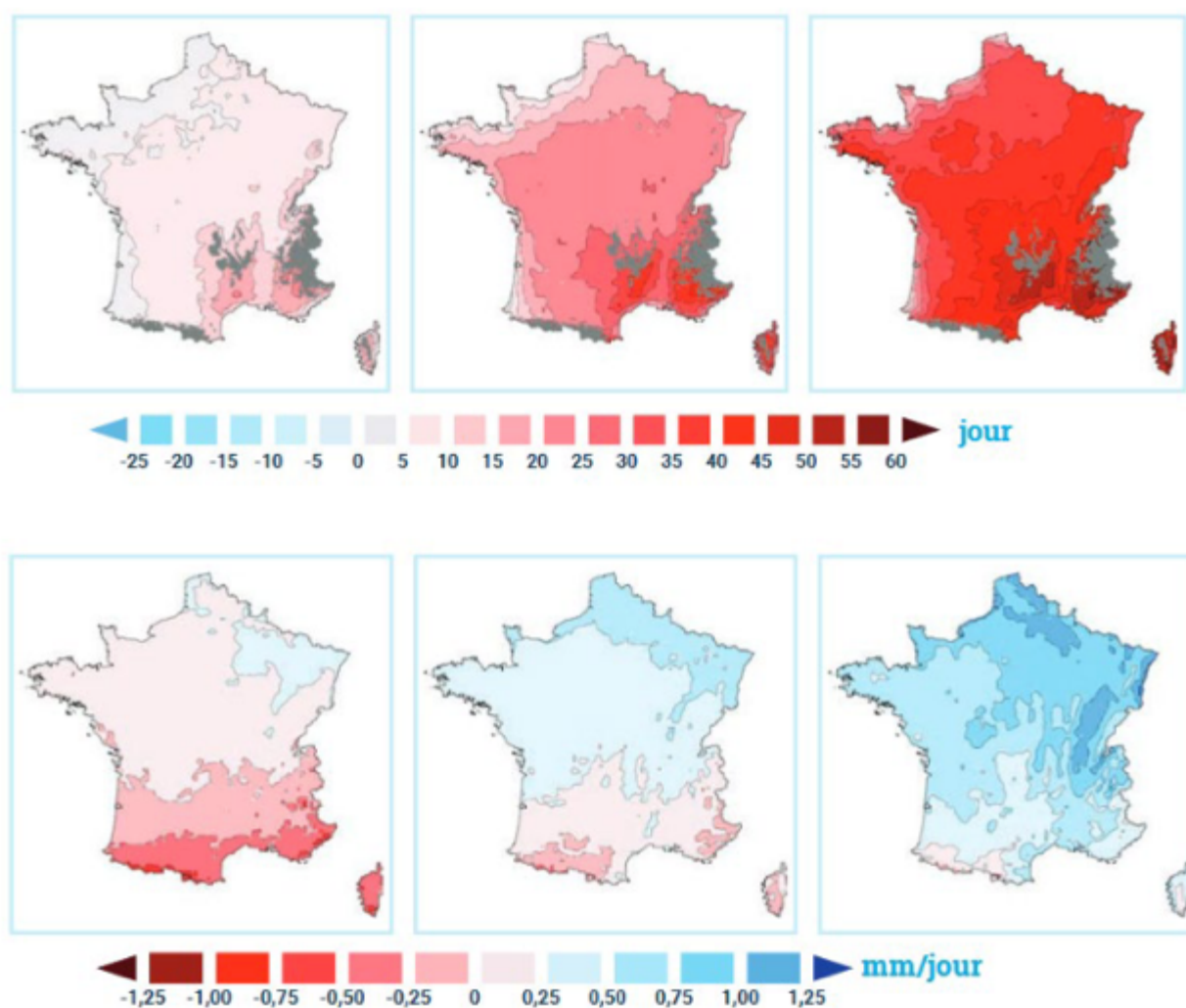
Un scénario de réchauffement de +4 °C pour la France

La TRACC retient un scénario de réchauffement climatique global de 3 °C à la fin du siècle,

par rapport à l'ère préindustrielle. La France métropolitaine se réchauffant davantage que la moyenne, ce scénario correspondrait à un réchauffement de 4 °C en métropole.

La TRACC estime les effets d'un tel changement via un jeu d'indicateurs et de cartographies, notamment :

- En matière de température : avec par exemple deux à trois mois de canicule annuelle ;
- Au niveau du cycle de l'eau : avec un accroissement des écarts de pluviométrie entre nord et sud, davantage d'inondations, une aggravation des périodes de sécheresse et de pénurie d'eau, la disparition de la quasi-totalité des glaciers des Alpes ;
- À l'échelle des territoires : avec des risques importants sur les bâtiments, les infrastructures de transport et les réseaux (énergie, eau, télécommunications), ainsi que des effets marqués sur les zones côtières.



Nombre de jours de vagues de chaleur et cumul annuel de jours de précipitation – Scénario +4 °C, enveloppes basses (à gauche), médianes (au centre) et enveloppes hautes (à droite) © MTECT, 2024

Une confusion encore présente entre atténuation et adaptation ?

L'intérêt de cette trajectoire est qu'elle permet de fixer un cap crédible, officiel et partagé, fondé sur des éléments scientifiques, et sur lequel il est possible d'anticiper et de construire des politiques partagées d'adaptation.

La TRACC a d'ailleurs été soumise à consultation en 2023, en vue de préparer le nouveau PNACC. Mais si cet intérêt est largement partagé, la consultation a également montré que l'adaptation était encore l'objet de nombreuses incompréhensions. Par exemple, parmi les préconisations proposées lors de la consultation, seules 20 % relevaient réellement de l'adaptation, et la majorité concernait l'atténuation des émissions. La preuve, sans doute, qu'il devient difficile de traiter les deux enjeux de manière séparée.

Prévoir le pire en espérant le meilleur ?

De ce fait, le choix d'un scénario unique pose question. La TRACC présentait à l'origine deux scénarios : un optimiste, correspondant aux objectifs de l'Accord de Paris de +2 °C ; et un pessimiste, plus conforme à la trajectoire actuelle, de +3 °C.

Dans un contexte de « reculades » sur ses engagements écologiques, le choix du gouvernement de mettre en avant le scénario pessimiste a pu être interprété comme un aveu de renoncement. En préambule du document officiel, Christophe Béchu défend ce choix en affirmant que, « dans un objectif de protection de la population et de résilience de l'économie française, nous ne pouvons pas ignorer la tendance actuelle des émissions de gaz à effet de serre mondiales ». Lors de la consultation, 84 % des participants ont validé ce choix, et une minorité aurait même préféré un scénario permettant de nous préparer au pire.

Une vision commune pour débattre

La TRACC a donc le grand mérite de proposer un scénario officiel et commun, sur lequel les acteurs économiques et publics peuvent à présent s'appuyer pour préparer leurs stratégies d'adaptation au changement climatique.

Le portail « Drias les futurs du climat » a récemment intégré la TRACC : il met à disposition des acteurs territoriaux des informations graphiques ou cartographiques tirées des projections climatiques régionalisées réalisées par plusieurs laboratoires de modélisation du climat.

L'application Climadiag de MétéoFrance se fonde elle aussi à présent sur la TRACC. Elle permet d'accéder facilement à un jeu de données sur les principales évolutions à attendre à l'échelle des communes ou intercommunalités.

Les outils existent, reste à présent à en diffuser les diagnostics pour en tirer des conclusions pérennes.

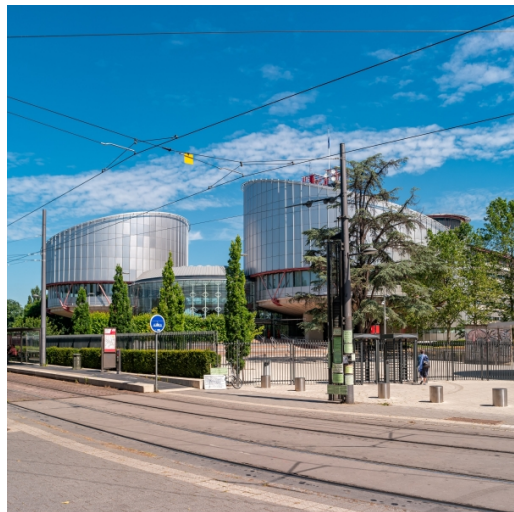
VEILLE M3 / L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE REPRÉSENTE-T-ELLE UN TEST POUR LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE DE LA DÉMOCRATIE ?



ARTICLE

Pour piloter la transition écologique, sur quelle forme de démocratie s'appuyer ?

VEILLE M3 / DROIT ET CLIMAT : LA SUISSE CONDAMNÉE PAR LA CEDH POUR INACTION CLIMATIQUE, UNE PREMIÈRE



ARTICLE

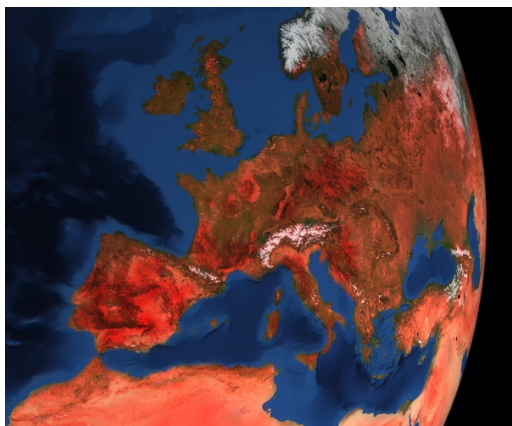
Qu'est-ce que cette jurisprudence pourrait changer à moyen et long termes ?

VEILLE M3 / LA TRACC : UN NOUVEL OUTIL POUR ANTICIPER ET CONSTRUIRE DES POLITIQUES PARTAGÉES D'ADAPTATION



ARTICLE

À quoi sert ce nouvel outil de mesure et de projection, et quelles perspectives ouvre sa mise en œuvre ?

VEILLE M3 / RISQUES CLIMATIQUES EN EUROPE : COMMENT ÉVALUER L'INCERTAIN ?**ARTICLE**

À quoi l'Union européenne et ses États membres doivent-ils se préparer ?

VEILLE M3 / S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, COMBIEN ÇA COÛTE ?**ARTICLE**

En termes de stratégie environnementale et de vie démocratique, quels pourraient

être les coûts cachés de cette adaptation ?

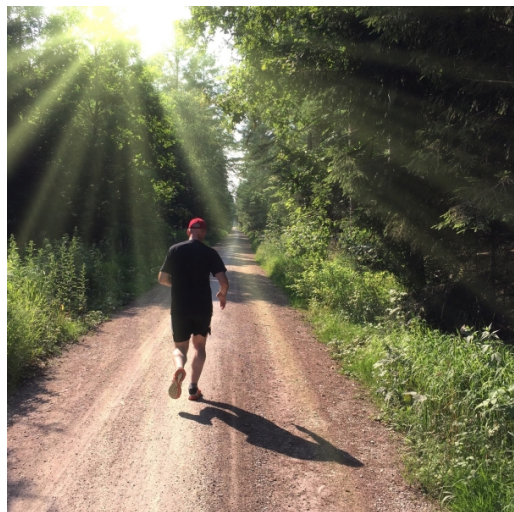
VEILLE M3 / QUEL SYSTÈME ASSURANTIEL FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ?



ARTICLE

Dans son fonctionnement actuel, notre système assurantiel ne pourrait-il pas devenir l'un des principaux facteurs d'injustice climatique ?

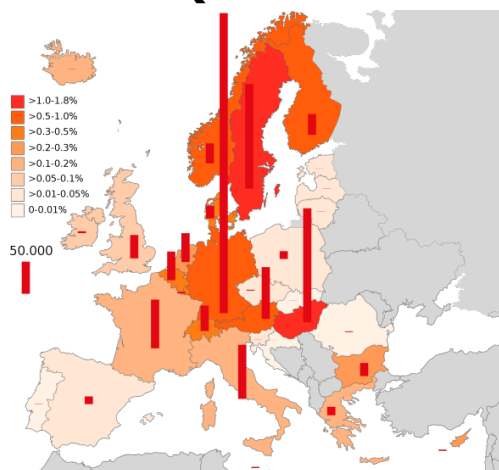
VEILLE M3 / QUELLES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ?



ARTICLE

Quels nouveaux dangers pourraient être provoqués par la hausse des températures, et en quoi le sport pourrait-il être un levier pour éveiller les consciences ?

VEILLE M3 / LE « VIVRE-ENSEMBLE » À L'AUNE DE L'ADAPTATION : COMMENT ANTICIPER LES MIGRATIONS CLIMATIQUES ?



ARTICLE

Les migrations climatiques, internes ou transnationales, constituent déjà un phénomène démographique important.

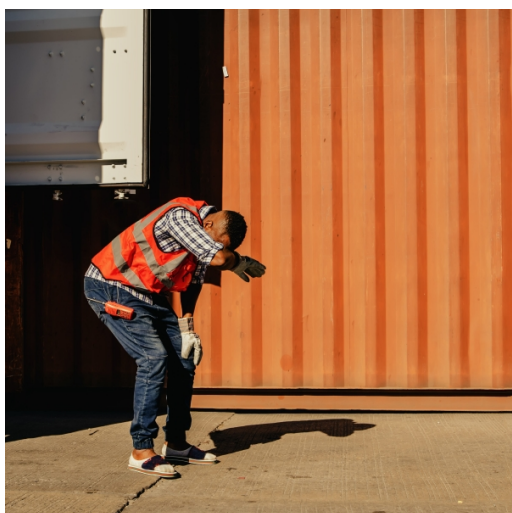
VEILLE M3 / SANTÉ PUBLIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA « BOÎTE À OUTILS » DE L'OMS



**ARTICLE**

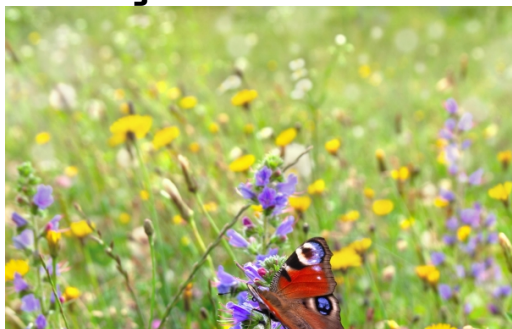
Quelles sont les ressources mises à disposition des décideurs par l'Organisation mondiale de la Santé ?

VEILLE M3 / LE TRAVAIL : LA « PIERRE ANGULAIRE DES TRANSITIONS » EN QUÊTE DE MODALITÉS D'ADAPTATION

**ARTICLE**

Comment et avec qui imaginer le futur de la sécurité au travail ?

VEILLE M3 / QUELLE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ FRANÇAISE ?





ARTICLE

Jusqu'à quelle température peut-on rester optimiste, et que penser des mesures déjà prises ?